



Edité le : 10/06/2024

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG
218 rue de la mairie
63590 AUZELLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-77022	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2405-26257-1	N° Prélèvement :	00210337
N° Analyse :	00210927		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	LE BOURG	Code PSV :	0000007051
Localisation exacte :	MME BERTRAND CUISINE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 SALLEDES		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6507140000	Y :	3,3294583000
UGE :	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2AS+
Nom de l'exploitant :	SIAEP DU BAS LIVRADOIS	Motif du prélèvement :	CS
	AUZELLES		
	63590 AUZELLES		
Nom de l'installation :	MANGLIEU SALLEDES PIGNOLS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 30/05/2024 à 11h23	Code :	006426
	Réception au laboratoire le 30/05/2024 à 19h07		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 30/05/2024 à 19h07

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau	63D2AS+>	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	63D2AS+>	15.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D2AS+>	8.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2AS+>	177	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D2AS+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63D2AS+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2AS+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2AS+>	38	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes	63D2AS+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1			0	#
Escherichia coli	63D2AS+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2AS+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	63D2AS+>	1	-	Analyse qualitative						
Odeur	63D2AS+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	63D2AS+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63D2AS+>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2AS+>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63D2AS+>	0.84	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	63D2AS+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_3077	0.05			0.10	#
Anions										
Nitrites	63D2AS+>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.50			#
Métaux										
Arsenic total	63D2AS+>	< 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10			#
Chrome total	63D2AS+>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50			#
Fer total	63D2AS+>	11	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200	#
Cadmium total	63D2AS+>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5			#
Antimoine total	63D2AS+>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10			#
COV : composés organiques volatils										
Solvants organohalogénés										
Chlorure de vinyle	63D2AS+>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5			#
Epichlorhydrine	63D2AS+>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1			#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques										
HAP										
Benzo (b) fluoranthène	63D2AS+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#
Benzo (k) fluoranthène	63D2AS+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Benzo (a) pyrène	63D2AS+>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	63D2AS+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2AS+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Somme des 4 HAP quantifiés	63D2AS+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100		
Composés divers Divers									
Acrylamide	63D2AS+>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1		1

63D2AS+> ANALYSE (D2AS+=D1D2+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2022)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.
Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :
- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.
Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

